

# La liturgie dans un monde en évolution (I)

## L'église de la nouvelle liturgie

par Grégoire CELIER

Adresse : CFH, B.P. 337-16, 75767 PARIS Cedex 16

**D**ans le cadre de notre étude sur le dynamisme propre à l'évolution culturelle que l'Église catholique a vécue ces dernières années, il nous semble intéressant de nous arrêter quelques instants sur la question du lieu de la célébration. Le problème de l'insertion dans l'église-bâtiment de la liturgie issue du concile est en effet un des plus topiques pour l'évaluation du changement opéré par la réforme.

### La liturgie dans l'église

Parce que personne ne peut échapper à son époque et à la culture dominante, l'architecture d'une église, comme de tout autre bâtiment d'ailleurs, reflète les conceptions et la mentalité de ceux qui l'ont édifiée. Construite pour un état particulier de la liturgie et de la vie spirituelle, elle en exprime les valeurs mais aussi les limites. « Dans son corps de bois ou de pierre, l'église subit l'évolution de l'histoire et porte l'empreinte des civilisations mortelles <sup>1</sup>. » Elle crée par son agencement un climat particulier, favorable au développement d'une certaine forme d'expression religieuse.

Il est bien certain qu'on ne prie pas de la même façon, et qu'on ne célèbre pas la même liturgie dans une abbatale romane, une cathédrale gothique, une église baroque ou une chapelle rustique. L'environnement n'est pas neutre : Notre-Dame-de-Paris n'est pas Sainte-Marie-Majeure, pas plus que Chartres n'est La-Madeleine. Les attitudes spirituelles qui naissent spontanément dans chacun de ces édifices manifestent la puissance d'action du cadre monumental sur l'être humain. « S'intéresser à la liturgie sans s'inquiéter de

---

<sup>1</sup> — Madeleine Ochsé, « Un art sacré en devenir », *Ecclesia - Lectures chrétiennes* 193, avril 1965, p. 168.

l'aménagement des lieux où elle se déroule serait un non-sens. Car il existe une affinité profonde entre l'espace aménagé selon l'art et la liturgie qui s'y déploie<sup>2</sup>. »

Or, le bâtiment est par nature un objet stable, immobile, qui traverse les siècles. « Un édifice ne se modifie pas à la manière d'un rite<sup>3</sup>. » Il transporte donc l'enveloppe qu'une période du sentiment religieux avait mise en place pour s'y mouvoir à son aise, dans une époque où l'évolution culturelle a suscité une nouvelle psychologie spirituelle. Ordinairement, si l'évolution est lente et graduée, si elle repose sur le fond d'immobilisme propre à l'ordre rituel, le passage se fait sans heurt, moyennant quelques adaptations réciproques, et l'on parvient ainsi, par exemple, à célébrer une liturgie de Contre-Réforme dans une église romane.

Mais cette inertie propre au bâtiment peut provoquer une distorsion entre le contenant et le contenu à l'heure où justement, du fait d'une rapide évolution rituelle et théologique, une liturgie passablement nouvelle doit se déployer dans des espaces architecturaux réalisés selon d'autres canons et pour d'autres usages. Or, « la plupart de nos lieux de culte ont été conçus et construits il y a parfois plusieurs siècles, pour des besoins différents des nôtres<sup>4</sup>. » Ces édifices se révèlent donc plus ou moins inadaptés à la nouvelle mise en place de la célébration chrétienne. L'antinomie qui résulte de cet état de fait, ainsi que les tentatives diverses pour la dépasser, témoignent très concrètement de la transformation réalisée depuis Vatican II et permettent d'en mesurer l'ampleur.

Dans cette optique, « une double question se pose : comment utiliser les lieux de culte tels qu'ils nous ont été laissés et comment en concevoir de nouveaux plus adaptés à notre mode de vie urbaine et à la situation de l'Église aujourd'hui<sup>5</sup>. »

## La réforme liturgique dans l'église

La question, dès le départ, est celle-ci : « Comment obtenir que la liturgie d'aujourd'hui se déroule au mieux dans un cadre prévu pour la liturgie d'autres époques<sup>6</sup> ? » Le père Congar le notait à propos de Saint-Pierre-de-Rome (mais sa remarque s'applique d'une façon équivalente aux autres églises), « toute une ecclésiologie est déjà inscrite dans la disposition des lieux<sup>7</sup>. »

« La configuration extérieure d'un édifice, la distribution et l'organisation de ses espaces internes, le style des objets qui y sont répartis, forment déjà une image plus ou moins nette du Dieu qu'on y rencontre. (...) Notre façon d'occuper l'espace de nos

<sup>2</sup> — E. Vauthier, « L'aménagement des églises », *Esprit et Vie. L'Ami du clergé* 27, 5 juillet 1984, p. 393.

<sup>3</sup> — Guy Oury, « L'aménagement des églises. Un aspect du renouveau liturgique », *L'Ami du clergé* 6, 10 février 1966, p. 89.

<sup>4</sup> — « Simple dialogue à propos de l'espace liturgique », *Communautés et Liturgies* 6, novembre-décembre 1978, p. 545.

<sup>5</sup> — « Simple dialogue à propos de l'espace liturgique », *Communautés et Liturgies* 6, novembre-décembre 1978, p. 546.

<sup>6</sup> — « Le congrès d'art sacré d'Avignon », *Notes de pastorale liturgique* 137, décembre 1978, p. 63.

<sup>7</sup> — Yves Congar, *Vatican II. Le concile au jour le jour*, première session, Cerf-Plon, 1963, p. 23.

églises, de disposer le mobilier, d'aménager le sanctuaire, comme aussi le choix d'une croix, d'une icône ou d'un autel, implique que nous nous référons, que nous le voulions consciemment ou non, à des images diversifiées de Dieu. On a fréquemment souligné que l'image du Christ de l'eucharistie est assez différente selon que l'autel ressemble à une simple table ou tient davantage du tombeau monumental. (...) Il faut noter que, dans la plupart des cas, on n'a pas eu l'occasion de poser des choix révélateurs d'une spiritualité : on a reçu l'église, presque en l'état, de ceux qui l'ont conçue et organisée. Il faut noter aussi que, tout aussi fréquemment, il existe une sorte de hiatus entre la sensibilité et les idées religieuses des contemporains et celles qui ont présidé à la construction d'un édifice <sup>8</sup>. »

Par exemple, « les autels-retables du XVII<sup>e</sup> siècle, conçus, comme le demandait le concile de Trente, pour l'adoration, représentent une certaine vision de la foi. Nous avons maintenant une autre idée de la présence réelle <sup>9</sup>. » « Depuis l'époque de la Contre-Réforme, la sainte réserve a été souvent liée à l'autel majeur avec lequel elle apparaissait comme le centre vital de l'édifice. Mais la rénovation actuelle de la célébration liturgique, en restaurant la valeur propre de chaque moment de la célébration, a remis en valeur les autres modes de présence du Seigneur <sup>10</sup>. »

« A la première conception de l'Église, celle d'avant Vatican II, correspond, à titre d'exemple, une architecture d'église dans laquelle le sanctuaire est démesurément énorme, bien séparé du peuple, dominant l'ensemble des fidèles, corps insignifiant (dans le vrai sens du terme) avec une tête hydrocéphale. A la théologie de Vatican II correspond au contraire une architecture dans laquelle sanctuaire et nef s'intègrent de plain-pied dans un ensemble harmonieux <sup>11</sup>. »

Or, l'architecture sacrée « doit présenter une image de l'Église qui soit pleinement cohérente avec celle que s'efforce de donner, pour sa part, la liturgie <sup>12</sup>. » C'est pourquoi, « il n'est pas jusqu'à l'aménagement des lieux de culte qui n'ait subi les effets du renouveau <sup>13</sup>. »

L'unique solution envisageable consiste, en redéfinissant l'agencement des volumes et des objets, à aménager l'espace architectural actuel. Mais cette reconversion est difficile, du fait de l'inertie caractéristique du bâtiment. « Célébrer dans un édifice ancien pose des problèmes techniques, des problèmes de protection et des problèmes qui tiennent à l'évolution de la liturgie : depuis Vatican II, la prédication, les célébrations eucharistiques par exemple, ne requièrent pas tout à fait les mêmes mouvements qu'auparavant <sup>14</sup>. »

<sup>8</sup> — Jean-Yves Quellec, « Le Dieu de nos églises », *Communautés et Liturgies* 4, septembre 1981, p. 275 et 278.

<sup>9</sup> — Philippe Boitel, « Une église peut-elle être un musée ? », *Informations catholiques internationales* 402, 15 février 1972, p. 5.

<sup>10</sup> — « Vêtements, objets, espaces liturgiques », *Notes de pastorale liturgique* 105, août 1973, p. 26.

<sup>11</sup> — Lucien Deiss, *Les ministères et les services dans la célébration liturgique*, éditions du Levain, 1981, p. 8.

<sup>12</sup> — Roger Béraudy, « Introduction » dans *Espace sacré et architecture moderne*, Cerf, 1971, p. 7.

<sup>13</sup> — Charles Wackenheim, *Entre la routine et la magie, la messe*, Centurion, 1982, p. 23.

<sup>14</sup> — « Le congrès d'art sacré d'Avignon », *Notes de pastorale liturgique* 137, décembre 1978, p. 64.

« Puisque la réforme liturgique a entraîné des modifications dans la disposition de l'espace, on doit bien voir que ces changements ne vont pas sans problème, surtout lorsqu'ils interviennent dans des édifices conçus selon une autre logique. Par exemple, on occupe aujourd'hui des points de cet espace où il n'avait pas été prévu que des paroles soient prononcées. Alors, on fait violence au lieu. L'architecture violentée n'entre plus en résonance avec l'assemblée. Elle ne le peut – elle ne peut répondre – que si l'on se maintient à la juste place <sup>15</sup>. »

« Le problème de la reconversion des églises traditionnelles, on s'en est suffisamment rendu compte, n'est pas simple ni facile à résoudre. La forme de nos anciennes églises ne se prête pas d'emblée aux aménagements souhaités par le concile <sup>16</sup>. » Par exemple, « une fois l'autel définitif installé [face au peuple], il faudra envisager la suppression, le déplacement ou tout autre parti pour l'ancien autel. Une telle opération ne peut pas se faire sans l'avis d'un architecte compétent. L'architecture d'une église a souvent été conçue en fonction de l'autel au fond du chœur. Changer l'autel ne modifie pas seulement le mobilier, mais transforme les lignes architecturales <sup>17</sup>. »

« Les églises se prêtent difficilement à des usages différents de ceux pour lesquels elles ont été conçues : dans la plupart d'entre elles, l'ensemble est conçu pour des assemblées “en longueur”. Depuis quelque temps, le plan des églises change : elles sont conçues pour des assemblées “en largeur”, où l'on se voit, où l'on peut s'entendre, communiquer. Parfois on peut aménager une église ancienne dans cette perspective : c'est toujours difficile <sup>18</sup>. » « Il est bien certain que nos belles églises allongées et remplies d'une forêt de piliers favorisent plus la prière solitaire que le rassemblement d'un peuple ; les églises nouvelles nous empêchent au contraire de nous isoler <sup>19</sup>. »

Il n'est cependant pas possible de laisser les choses en l'état : la nature de la célébration en dépend. Le père Gélineau note en effet « la difficulté trop évidente qu'on rencontre en voulant inscrire la liturgie d'après Vatican II dans des espaces et des volumes conçus pour une liturgie d'un type très différent <sup>20</sup>. »

Aussi les liturgistes ne déclarent-ils pas forfait : « Soulignons encore que les prêtres sont invités à poursuivre l'aménagement des églises en fonction des exigences de la liturgie. Il leur est en particulier recommandé de mettre le Saint-Sacrement dans une chapelle distincte du vaisseau principal de l'église, et de donner une nouvelle place aux trésors d'art sacré s'il faut les retirer de leur emplacement actuel <sup>21</sup>. »

<sup>15</sup> — Paul Roland, « Libre propos sur l'espace liturgique », *Communautés et Liturgies* 4, septembre 1981, p. 296.

<sup>16</sup> — J. Huvelle, « Réforme liturgique et aménagement des églises », *Revue diocésaine de Tournai*, 1965, p. 236.

<sup>17</sup> — Thierry Maertens et Robert Gantoy, *La nouvelle célébration liturgique et ses implications*, Publications de Saint-André-Biblica, 1965, p. 57.

<sup>18</sup> — « Bâtir une célébration », *Célébrer* 151, avril 1981, p. 14.

<sup>19</sup> — Henri Denis, *L'esprit de la réforme liturgique*, Société nouvelle des imprimeries de la Loire Républicaine, 1965, p. 27.

<sup>20</sup> — Joseph Gélineau, *Demain la liturgie*, Cerf, 1976, p. 29.

<sup>21</sup> — « L'instruction sur le culte eucharistique montre que la mise en œuvre de la réforme est fermement poursuivie », *Informations catholiques internationales* 290, 15 juin 1967, p. 8.

Il faut donc envisager la modification de la disposition des églises, autant que cela est nécessaire et possible, pour les adapter à la liturgie nouvelle. On notera que, dès le départ, certaines dispositions sont plus favorables que d'autres. « Une église de type semi-circulaire, où tous se voient les uns les autres, se sentent en relation, permet certainement une meilleure mise en œuvre de la réforme post-conciliaire qu'une nef allongée, construite selon d'autres canons esthétiques et religieux <sup>22</sup>. »

Mais puisque souvent tel n'est pas le cas, il faut songer à « la transformation de l'aménagement intérieur des églises à travers le monde, en vue du renouveau de la célébration de l'eucharistie <sup>23</sup>. » Il faut donc installer l'autel face au peuple <sup>24</sup>, prévoir l'ambon, resituer la réserve eucharistique, redistribuer les sièges. « Cet esprit nous pousse plus loin encore : le choix de bancs plutôt que de chaises (afin d'éviter les mouvements de retournements et le bruit qu'ils entraînent), la suppression des agenouilloirs (le fidèle restant debout ou assis pendant l'action liturgique) <sup>25</sup>. »

Bref, on doit reconsidérer l'aménagement général de la *domus ecclesiae*. « Cette prescription sévère à l'égard des autels mineurs vaut a fortiori pour les multiples objets de dévotion qui parsèment si souvent encore les murs et les colonnes de nos églises : chemin de croix, statues, confessionnaux indiscrets, etc. S'ils ont leur place dans des chapelles séparées de l'espace principal de l'église, ils dispersent l'assemblée lorsque celle-ci, dans l'eucharistie, est appelée à donner un signe d'unité <sup>26</sup>. »

« Les églises, en effet, même classées, ne sont qu'accessoirement des musées. Elles remplissent d'abord une fonction culturelle précise. Il est donc normal que leur aménagement, leur mobilier, répondent aux besoins de la liturgie, et plus particulièrement de la liturgie du moment. Or celle-ci implique de nouvelles façons de se rassembler ; elle exige un mobilier réellement mobile ; elle conduit à l'abandon de l'usage de certains objets liturgiques ; en regroupant des paroisses, elle laisse des églises inutilisées. Tout cela a des conséquences pratiques importantes et il faut bien reconnaître que les églises anciennes ne se prêtent pas toujours aux aménagements souhaitables <sup>27</sup>. » « La réforme requiert des créations nouvelles : l'aménagement des églises, avec l'autel tourné vers les fidèles, le lieu où est célébrée la parole de Dieu, le siège du célébrant, la chapelle du Saint-

<sup>22</sup> — Jean-Claude Crivelli, *Des assemblées qui célèbrent : une pratique des signes du salut*, Commission suisse de liturgie, 1980, p. 11.

<sup>23</sup> — Pierre Jounel, « Le missel de Paul VI », *La Maison Dieu* 103, 3e trim. 1970, p. 32.

<sup>24</sup> — « On n'adoptera l'autel face au peuple définitif et les conséquences qu'il entraîne qu'après une catéchèse qui pourrait être centrée soit sur le sens de l'assemblée, soit sur celui de la présence de Dieu dans la communauté. On pourrait expliquer aux fidèles que l'assemblée chrétienne n'est pas seulement une assemblée d'hommes tournée vers son Dieu, car Dieu s'est incarné en elle et c'est à l'intérieur d'elle-même qu'elle a à le découvrir. » Thierry Maertens et Robert Gantoy, *La nouvelle célébration liturgique et ses implications*, Publications de Saint-André-Biblica, 1965, p. 16.

<sup>25</sup> — Thierry Maertens et Robert Gantoy, *La nouvelle célébration liturgique et ses implications*, Publications de Saint-André-Biblica, 1965, p. 21.

<sup>26</sup> — Thierry Maertens et Robert Gantoy, *La nouvelle célébration liturgique et ses implications*, Publications de Saint-André-Biblica, 1965, p. 21.

<sup>27</sup> — Philippe Boitel, « Une église peut-elle être un musée ? », *Informations catholiques internationales* 402, 15 février 1972, p. 4.

Sacrement, une nouvelle conception du confessionnal <sup>28</sup>. »

« En modifiant le rite, la réforme comportera également une nouvelle conception de la structure de nos églises ? Oui, et sous différents aspects. Tout d'abord, en insistant sur le sens communautaire de la messe en tant qu'assemblée du peuple de Dieu, la réforme impose que tout le monde soit en mesure de suivre le rite se déroulant à l'autel. D'un côté, donc, elle tend à éliminer tous les écrans (colonnes, piliers...) empêchant une vue claire de l'autel, ce qui est rendu possible aujourd'hui par l'évolution des techniques architecturales. D'autre part, elle replace l'autel au centre non pas géométrique, mais idéal et le préfère décidément et justement tourné vers le peuple. De plus, en mettant en valeur le service de l'assemblée, la réforme rend nécessaire la recherche d'emplacements convenables pour le célébrant, ses ministres, les lecteurs, l'ambon, etc. Elle réduit, pour les mêmes raisons, les autels mineurs, dommageables pour l'unité de l'assemblée et elle simplifie par là même les ornements qui finissaient par écraser l'autel <sup>29</sup>. »

Tous ces changements doivent se faire néanmoins dans l'ordre et sans vandalisme. « A l'occasion de la restauration liturgique, certains objets (autels, chasubles, candélabres, missels, etc.) sont tombés en désuétude ; ils ne doivent être ni vendus, ni aliénés, ni détruits, mais gardés avec soin et placés dans des musées diocésains ou interdiocésains : ce sont en effet des objets sacrés, et quelquefois des objets d'art précieux <sup>30</sup>. »

## La nouvelle église de la nouvelle ecclésiologie

Cette nécessité d'un réaménagement architectural ne peut surprendre, car si le contenant modifie le contenu, à son tour le contenu doit réagir sur le contenant. « L'Église post-conciliaire connaît une profonde mutation et il est normal que l'église-bâtiment en subisse les effets <sup>31</sup> » et que « la réforme liturgique impose à beaucoup un nouvel aménagement des lieux de culte <sup>32</sup>. »

« Que [la rénovation de la liturgie] ait des incidences sur les lieux de culte et que ceux-ci se trouvent partiellement inadaptés du fait de l'évolution subie par la liturgie, nul ne saurait s'en étonner. Dans la mesure où les actions sacrées se sont modifiées, dans la

---

<sup>28</sup> — « Interview du cardinal Knox », *La Documentation catholique* 1674, 20 avril 1975, p. 368.

<sup>29</sup> — Giacomo Lercaro, « Nouvelle étape de la réforme liturgique : le pourquoi du comment », *Informations catholiques internationales* 235, 1er mars 1965, p. 26.

<sup>30</sup> — « Commentaire de la congrégation du culte divin à l'instruction *Liturgiæ instaurationem* », *Notitiæ* 60, janvier 1971, p. 13. Traduit du latin par nos soins.

<sup>31</sup> — Philippe Boitel, « Quelles églises pour demain ? », *Informations catholiques internationales* 388, 15 juillet 1971, p. 22.

<sup>32</sup> — « Dimanche et mission pastorale dans un monde paganisé », *Notes de pastorale liturgique* 57, août 1965, p. 10.

mesure où l'accent a été mis sur une participation plus totale du peuple fidèle, les édifices construits en d'autres temps et dans une optique différente devront eux aussi être aménagés pour répondre à leur nouvelle destination<sup>33</sup>. »

C'est toute la nouvelle vision ecclésiologique qui s'exprime naturellement dans cette structuration autre de l'espace sacré. « Il est bien évident que la réforme liturgique ne peut se limiter à quelques changements dans la teneur des textes lus par les ministres, ou dans les gestes des célébrants. (...) Elle transforme la relation entre le célébrant et les fidèles. Elle répartit de façon nouvelle pour nous, quoique profondément traditionnelle, les fonctions respectives du célébrant, des ministres, de la *schola*, du peuple. Il s'ensuit qu'elle appelle une disposition des lieux de la célébration assez différente de ce qu'elle était jusqu'ici<sup>34</sup>. »

Car « la construction et l'aménagement des églises peuvent aujourd'hui se faire à la lumière d'une conception beaucoup plus complète et élaborée de l'espace liturgique<sup>35</sup>. »

Le père Roguet, bon juge, avait discerné très tôt l'inévitable avènement de cette incarnation sensible du renouveau. « Certaines réformes, qui semblaient ne concerner que des agencements de textes et de rites, vont modifier insensiblement certains accessoires de nos églises et même certaines de leurs structures architecturales<sup>36</sup>. » C'est ce que tous pouvaient comprendre trois ans plus tard. « La réforme liturgique vise de toutes ses forces la participation pleine et active de tout le peuple. Pour que cela soit possible, il faut une architecture adaptée. (...) Le renouveau liturgique et la façon dont l'Église se situe dans le monde appellent un nouveau type d'architecture<sup>37</sup>. »

« La réforme de la liturgie eucharistique entraîne l'aménagement des autels et des chœurs de nos églises<sup>38</sup>. » Selon le vieil axiome scolastique, la forme doit s'insérer dans une matière apte, le récipient doit correspondre à ce qui est reçu. « Pour une liturgie rénoverée selon Vatican II, il n'est pas neutre, pour la qualité même de la célébration et les fruits qu'elle a à porter, d'utiliser tel ou tel espace et de se situer de telle ou telle façon les uns par rapport aux autres<sup>39</sup>. »

## L'église de l'avenir

<sup>33</sup> — Guy Oury, « L'aménagement des églises. Un aspect du renouveau liturgique », *L'Ami du clergé* 6, 10 février 1966, p. 89.

<sup>34</sup> — Commission épiscopale de liturgie, « Le renouveau liturgique et la disposition des églises », *Notes de pastorale liturgique* 58, octobre 1965, p. 41, ou *Documents conciliaires* V, Centurion, 1966, p. 201.

<sup>35</sup> — Frédéric Debuyst, « Quelques réflexions au sujet de la construction d'espaces liturgiques », *Communautés et Liturgies* 4, septembre 1981, p. 285.

<sup>36</sup> — A.M. Roguet, « Le signe du vin », *Notes de pastorale liturgique* 66, février 1967, p. 43.

<sup>37</sup> — F. Agnus, « Architecture et renouveau liturgique », *Notes de pastorale liturgique* 76, octobre 1968, p. 46.

<sup>38</sup> — Th. Louis, « Le baptistère », *Notes de pastorale liturgique* 81, août 1969, p. 35.

<sup>39</sup> — « Présentation », *Célébrer* 147, août 1980, p. 5.

Cependant, il faut prévoir l'avenir, le préparer et éviter de retomber dans les défauts qui ont amené les actuelles difficultés d'adaptation. Les églises à construire doivent correspondre aux caractères de la nouvelle liturgie. « A liturgie nouvelle, cadre adapté. L'attitude des fidèles qui se rassemblent pour prier et celle du prêtre qui préside se modifient dans le sens de la participation active demandée par la réforme des rituels. De nombreuses paroisses réenvisagent l'aménagement de leur lieu de culte, et ceux qui doivent construire s'interrogent. Quel espace et quelles dispositions requiert la liturgie <sup>40</sup> ? »

« Le caractère monumental et définitif de ce que nous construisons, note en effet le père Antoine, se prête mal à la mobilité présente, sensible dans l'Église même : les problèmes, souvent insolubles, posés par l'adaptation des églises anciennes aux besoins actuels, ne serait-ce qu'aux formes nouvelles de la célébration liturgique, risquent fort de se poser, d'ici cinq ou dix ans, pour les églises que nous venons de construire <sup>41</sup>. »

Et il propose plutôt : « Dans les conditions actuelles, il semblerait normal de concevoir ce lieu de réunion, à l'image des activités de la communauté, comme un lieu plurifonctionnel, utilisable à d'autres fins que les seules cérémonies liturgiques. Ainsi, une *domus ecclesiae*, qui pourrait être prise sur un ou deux étages d'un grand immeuble, et compterait, outre quelques petites salles (l'une pouvant être aménagée en oratoire pour la prière privée et la visite au Saint-Sacrement) et les bureaux des permanents, une grande salle aménageable pour divers usages (conférences, réunions, fêtes, réceptions, liturgie, etc.) au moyen d'un mobilier qui soit vraiment mobile <sup>42</sup>. »

C'est ce vers quoi l'on tend de plus en plus aujourd'hui. « Cette façon de concevoir le mobilier liturgique évolue à présent dans le sens de la mobilité <sup>43</sup> » et la raison en est profonde, basée sur une ecclésiologie de communion et de service. « Il est clair qu'il faut aujourd'hui abandonner le concept plus ou moins païen et triomphaliste du temple où prédominent les éléments de monumentalité et d'espace sacré, pour retrouver le concept chrétien de l'assemblée, où prédominent les valeurs d'humilité, d'intériorité et les relations personnalisantes. Les églises redeviendraient alors des maisons-églises plutôt que des sanctuaires du Très-Haut <sup>44</sup>. »

Alors, « apparaît une autre image : celle d'un édifice religieux qui ne serait plus seulement un lieu "où l'on dit la messe", mais aussi un centre d'accueil, une salle des fêtes, une maison où se tiendraient des réunions à caractère sacré ou profane. En un mot, moins un temple qu'une "maison d'église", c'est-à-dire un abri pour une communauté de

<sup>40</sup> — F. Agnus, « Vient de paraître », *Notes de pastorale liturgique* 95, décembre 1971, p. 48.

<sup>41</sup> — Pierre Antoine, « L'église est-elle un lieu sacré ? », *Études*, mars 1967, p. 444.

<sup>42</sup> — Pierre Antoine, « L'église est-elle un lieu sacré ? », *Études*, mars 1967, p. 442-443.

<sup>43</sup> — F. Agnus, « Évolution dans l'aménagement liturgique : la mobilité », *Notes de pastorale liturgique* 100, octobre 1972, p. 43. Et il ajoute (p. 46) : « L'examen des constructions et des aménagements qui se préparent fera découvrir sans doute une conception plus évoluée où l'architecture révélera que "la réalité célébrée est effectivement vécue". »

<sup>44</sup> — Dieudonné Dufrasne, « Contribution à une spiritualité du samedi saint », *Paroisse et Liturgie* 2, mars-avril 1972, p. 115.



croyants ou plutôt pour des communautés de croyants, puisqu'il aurait, sans doute, un caractère œcuménique <sup>45</sup>. »

« Un besoin de pauvreté, évident chez certains croyants, s'en trouvera ainsi assouvi. Mais aussi une certaine volonté, en cette période d'interrogation anxieuse sur les devenirs, de ne pas cristalliser les choses, de s'établir discrètement dans des lieux provisoires <sup>46</sup>. »

Ainsi, « les églises vraiment adaptées dans l'avenir auront plutôt l'air de simples maisons qu'elles ne ressembleront aux églises du passé et du présent <sup>47</sup>. »

« Vu la nouveauté de la situation actuelle et ses incertitudes, il faudrait avoir le courage et la liberté de faire des expériences afin de tester la valeur des possibilités nouvelles. Il s'agirait, bien sûr, d'un projet d'expérimentation cohérent et non d'improvisation. De plus, pour suivre la rapidité d'évolution de notre société, la politique d'équipement doit se caractériser par le maximum de souplesse afin d'être ouverte à l'adaptation au futur. Cela suppose l'emploi de techniques et de matériaux de construction légers, transformables et suffisamment peu onéreux pour qu'on n'ait pas scrupule à les remplacer, dans vingt ou trente ans, par des bâtiments mieux adaptés. Dans un temps où tout est mouvant, en recherche, nous avons peu de certitudes hors notre foi en Jésus-Christ. Acceptons donc de voir évoluer la figure de nos églises et que beaucoup de nos équipements chrétiens aient un caractère transitoire. Notre "équipement" chrétien, comme dit saint Paul, doit nous permettre de marcher du même pas et, s'il le faut, de courir dans la même foulée qu'un monde qui se transforme avec une extrême rapidité <sup>48</sup>. »

« Il faut faire entendre une mise en garde. Aujourd'hui la liturgie est dans le creuset : ce que seront les formes du culte dans l'avenir, nous ne pouvons le dire. Pour cette raison on ne peut pas prévoir des églises en fonction de la seule conception actuelle de la liturgie, sans courir le risque de les voir périmées à l'heure de leur achèvement. Comme le mouvement liturgique avance, il en résulte de nouvelles idées sur le culte ; en fait ses principales phases durant les cinquante dernières années passées peuvent être repérées au moyen des constructions érigées sous son influence directe ; mais beaucoup de ces églises ont déjà été dépassées par le mouvement continu. (...) Je suggérerais qu'un édifice religieux soit dessiné en tenant soigneusement compte de sa fonction, mais aussi avec une certaine flexibilité dans la construction pour permettre une modification de son usage, et tout en sachant que nous ne construisons pas pour l'éternité puisque le changement de l'environnement sera si profond, disons d'ici à cinquante ans, qu'il n'y a pas de raison de le dessiner pour durer plus longtemps. (...) En dernière analyse, les

<sup>45</sup> — Jean-Pierre Clerc, « Pour répondre aux besoins des fidèles, l'Église découvre les vertus de l'aménagement du territoire », *Le Monde*, mercredi 6 août 1969, p. 5.

<sup>46</sup> — Jean-Pierre Clerc, « Pour répondre aux besoins des fidèles, l'Église découvre les vertus de l'aménagement du territoire », *Le Monde*, mercredi 6 août 1969, p. 5.

<sup>47</sup> — Günter Rombold, « Champs ouverts à la liberté créatrice pour nos communautés », *Concilium* 62, février 1971, p. 93.

<sup>48</sup> — Jean Capellades, « L'église est-elle un lieu sacré ? » dans *Espace sacré et architecture moderne*, Cerf, 1971, p. 7.

édifices religieux doivent être des édifices modernes pour l'homme moderne <sup>49</sup>. »

« Si nous voulions prévoir pour deux ou trois siècles, nous serions singulièrement présomptueux. Si nous prévoyions, compte tenu de ce que l'urbanisme nous apporte, pour une dizaine d'années, ce ne serait déjà pas si mal. Il nous faut limiter notre prospective à une période relativement courte <sup>50</sup>. »

« Ce qui suppose qu'un édifice cultuel soit, par vocation, inachevé : moins perfectible qu'évolutif, disponible, au moins dans une certaine mesure. (...) Ne faut-il pas se préparer à des évolutions, à des reconversions imprévisibles à l'intérieur même de la durée de vie probable de nos constructions ? Disponibilité donc à cet avenir incertain ; nécessité de ne pas trop se fixer ; et, pourquoi pas, refus des investissements à fonds perdus dans des monuments trop vite historiques <sup>51</sup> ? »

C'est dans ce sens que le cardinal Lercaro, président du *Consilium*, orientait les recherches dans son message au symposium des artistes qui s'est tenu le 28 février 1968 à Cologne. « Sans aucun doute, y disait-il, une chose est bien claire : les structures architecturales des églises doivent se modifier aussi rapidement que se modifient aujourd'hui les conditions de vie et les maisons des hommes. Nous devons avoir bien présent à l'esprit, même lorsque nous construisons un lieu de culte, le caractère extrêmement transitoire de ces structures matérielles dont toute la fonction est une fonction de service par rapport à la vie des hommes. De la sorte, nous éviterons que les générations à venir se trouvent conditionnées par des églises que nous considérons aujourd'hui comme des églises d'avant-garde, mais qui pour elles risqueraient de n'être plus que des édifices vieilliss.

« Nous éprouvons aujourd'hui, pour notre part, ce conditionnement : nous ressentons avec quelles difficultés les merveilleuses églises du passé s'adaptent à notre sensibilité religieuse, avec quelle force d'inertie elles s'opposent aux indispensables réformes de l'action liturgique. (...) N'ayons donc pas la prétention de construire des églises pour les siècles à venir, mais contentons-nous de faire des églises modestes et fonctionnelles, qui conviennent à nos besoins et devant lesquelles nos fils se sentent libres d'en repenser de nouvelles, de les abandonner ou de les modifier comme leur temps et leur sensibilité religieuse le leur suggéreront <sup>52</sup>. »

La « difficulté d'être » de la nouvelle liturgie dans les églises anciennes, les essais d'adaptation, ainsi que les recherches de modèles architecturaux en ouverture à l'avenir et véritablement cohérents avec la restructuration ecclésiologique et communautaire de la

---

<sup>49</sup> — J. G. Davies, « La tendance de l'architecture moderne et l'appréciation des édifices religieux », dans *Espace sacré et architecture moderne*, Cerf, 1971, p. 94, 95 et 99.

<sup>50</sup> — V. Delalande, « Complexité des problèmes de construction d'églises », *La Maison Dieu* 97, 1er trim. 1969, p. 31.

<sup>51</sup> — Denis Aubert, « De l'église à tout faire à la maison d'église. Expériences à Taizé » dans *Espace sacré et architecture moderne*, Cerf, 1971, p. 110 et 112.

<sup>52</sup> — Giacomo Lercaro, « Message au symposium des artistes tenu à Cologne le 28 février 1968 », *La Maison Dieu* 97, 1er trim. 1969, p. 16-17, ou *Espace sacré et architecture moderne*, Cerf, 1971, p. 25-26.

célébration, font saisir sur le vif, nous semble-t-il, la dynamique propre de la réforme et ses implications, et complètent de façon très concrète et significative la radiographie de la mutation post-conciliaire que nous avons entreprise.

*(A suivre)*

# LE SEL DE LA TERRE

*Donner le goût de la sagesse chrétienne*

*Revue trimestrielle  
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

---

**Cet article vous a plu ?**

**Vous pouvez :**

[Vous  
abonner](#)

[Découvrir  
notre site](#)

[Faire  
un don](#)

**Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !**